

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : Sarreguemines

Réunion de collège public

DISCUSSION SUR LE CONSTAT

- Dans le système éducatif français, le collège est considéré comme **le maillon faible**.

L'assemblée qui a débattu sur le diagnostic en séance plénière, constate que le collège cumule de nombreuses difficultés qui sont autant de défis à relever :

- le collège accueille **tous** les élèves dans une structure unique souvent considérée comme **uniforme**
- la **diversité** des élèves est insuffisamment prise en compte par manque de moyens appropriés : travail en groupes, pédagogie différenciée. L'efficacité des dispositifs de diversification pédagogique (IDD, TPE, PPCP) n'est pas démontrée... et ne semble pas convaincre tous les enseignants.
- la diversité des élèves, des motivations, des capacités et des projets devrait être prise en compte avant la fin de la troisième

→ obliger les élèves à suivre le même enseignement jusqu'en 3^e est source de démotivation et d'échec

→ une **orientation plus précoce**, réclamée par de nombreux parents d'élèves, ne semble pourtant guère possible car il s'agit de faire acquérir un socle commun de connaissances et de compétences

▶ c'est la quadrature du cercle

- Depuis quelques années, **enseigner en collège devient de plus en plus difficile**.
 - le niveau des élèves est de plus en plus **hétérogène**. Les différences sont de plus en plus accentuées et ont tendance à se creuser.
 - le public scolaire est de plus en plus **difficile à gérer sur le plan comportemental** : les incivilités se multiplient, l'inattention et la déconcentration handicapent fortement certains jeunes et influent négativement sur le climat de la classe
 - le **goût de l'effort** est en nette régression chez certains élèves
 - l'école est devenue le **révélateur de la société** : attitude souvent consumériste, cellule familiale éclatée avec des effets déstabilisants sur les enfants, manque d'intérêt pour l'école de certains parents
 - l'école est parfois considérée comme un **succédané de la famille** : enseigner ou/et éduquer...
- Le Collège est pourtant, pour une grande part, à **l'origine des réussites du système éducatif français** : élévation du niveau de connaissances et du niveau culturel des jeunes : accès au second cycle, au baccalauréat, aux études supérieures...
- **Sur le plan local**, la situation a été analysée de façon lucide et le **constat est plutôt positif**
- Les effectifs sont en baisse
 - les résultats aux examens sont en hausse régulière : Brevet des collèges : + 9% de 2000 à 2003
 - les résultats de l'orientation sont également en hausse : orientation en 2GT en augmentation de 11% de 2000 à 2003
 - le nombre d'élèves sans solution à l'issue de la 3^e est infime
 - les redoublements de 6^e ont été divisés par deux de 2000 à 2003

- les investissements matériels sont satisfaisants : infrastructures, restaurant scolaire, dotation informatique...

08 Comment motiver et faire travailler les élèves ?

Début animé dans une ambiance courtoise.

Le début de la séance a été consacré à l'état des lieux et on s'est posé la question de savoir si les élèves travaillent trop.

Constats habituels : le travail est mal réparti dans la semaine et très variable selon les matières, mais personne ne s'est plaint d'avoir trop de travail. Par contre, le manque de méthodes des élèves semble être la source du problème (on ne sait pas apprendre). Pour y remédier on propose soit d'intégrer la méthodologie de travail dans les programmes soit d'apporter une aide pendant les études dirigées en 6^e.

Le deuxième constat concerne l'intérêt au travail. D'une part, les élèves ne voient pas l'utilité de la recherche et de la persévérance, ils recherchent la facilité, cela pourrait être dû au décalage entre les contraintes du collège et la vie à la maison où existe une certaine liberté vis-à-vis des parents qui cautionnent.

Pour pallier cela il serait souhaitable d'obtenir une meilleure adhésion des parents à la pédagogie éducative, il y a là un travail à mener de front entre famille et Ecole. Très proche de ce constat, il subsiste une opposition dans le débat entre les notions de plaisir et désir face à l'acceptation de la notion de contrainte.

Pour redonner envie on préconise de baser les enseignements sur du concret, du manuel et de valoriser le travail des élèves. On plébiscite fortement le travail en effectifs réduits.

Enfin, il a été question du redoublement. Il semble encore utile si l'on accepte le principe que certains élèves « ont besoin de plus de temps » mais on lui préférerait un cours préparatoire en 2 ans ou encore des passerelles entre SEGPA et les voies générales.

Deux préconisations

1. Une plus grande implication des parents non pas dans la pédagogie mais dans les valeurs éducatives qu'ils doivent transmettre à leurs enfants
2. Pour l'institution la reconnaissance des bienfaits des effectifs réduits.

15 Comment lutter contre la violence et les incivilités ?

Le débat s'est déroulé dans une ambiance calme avec un public composé majoritairement d'élèves.

Au départ, il a été question de définir la violence et de trouver ses origines. La jalousie, le rejet du milieu scolaire et le besoin de défoulement sont sources de violence, cependant les jeunes n'entrevoient pas la dangerosité de certains de leurs jeux. La persistance des actes de violence et d'incivilité serait à rechercher dans le manque d'encadrement et l'attitude jugée trop laxiste de certains parents. A cela s'ajoute pour les jeunes une différence de point de vue sur l'échelle des sanctions communément admise.

Face à ces constats les solutions proposées sont multiples mais concernent surtout l'encadrement : plus de surveillants mais aussi plus de personnes susceptibles d'être à l'écoute des jeunes (infirmière, psychologue, assistante sociale) car ce travail ne devrait pas être pris en charge par les professeurs.

Du côté des familles, une plus grande implication et une responsabilisation sont souhaitées quitte à mettre en place des sanctions financières ou à faire intervenir l'assistante sociale dans la famille.

Au niveau de l'institution, la mise en place d'heures de morale (ou de bonnes manières) pourrait être envisagée au même titre que l'intervention de personnes extérieures (police, gendarmerie) pour rappeler la loi aux jeunes ainsi que la mise au point de nouveaux outils de communication sur la violence à l'image des campagnes de sécurité routière (images choc, vidéo sur un centre fermé).

Sur le plan local, d'autres solutions ont été proposées comme l'installation de caméras de surveillance pour la prévention ou l'instauration de travaux d'intérêt général comme sanctions

Deux constatations émergent du débat

1. Le manque d'écoute qui est ressenti par les élèves.
2. Le manque d'implication des parents.

10 Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

Débat riche et animé.

Le débat a porté sur plusieurs thèmes en relation avec le thème général, à savoir l'information des élèves et des familles, le poids des pesanteurs sociales en matière d'orientation, la mauvaise connaissance du monde du travail, la rigidité du système scolaire au niveau du collège, l'âge des choix d'orientation, le rôle des différents partenaires.

Beaucoup d'intervenants ont estimé que l'information sur l'orientation doit être plus précoce, plus continue, plus complète pendant toute la scolarité au collège.

Elle doit être faite par les acteurs du système, à savoir le CIO et les professeurs, mais aussi par des intervenants extérieurs, du monde du travail, et doit se faire par des cours, mais aussi des conférences, les moyens vidéo, des visites d'entreprises.

Cette information plus précoce, plus variée, plus complète est estimée indispensable pour briser de nombreux préjugés défavorables aux enseignements technologiques, des préjugés en matière d'orientation des filles, pour donner une connaissance plus complète des filières d'études et du monde du travail.

Beaucoup d'intervenants ont considéré aussi que la structure et les principes de fonctionnement du collège unique ne sont plus adaptés à la situation de nombreux élèves.

Certains estiment qu'il faut rétablir un palier d'orientation en 5e, permettre aux élèves en difficulté ou peu intéressés par les études de fréquenter des classes spéciales du type 4e et 3e technologiques, et des classes d'insertion.

Il faut aussi modifier la législation très contraignante pour permettre aux élèves, dès l'âge de 14 ans, des stages en entreprise à titre individuel, promouvoir l'apprentissage.

Enfin, le groupe de travail a critiqué vivement l'opacité du système scolaire, les changements fréquents de dénomination des filières, des options et des examens, que même les employeurs ont du mal à identifier correctement.

Trois préconisations sont formulées par le groupe

1. Améliorer l'information des familles et des élèves en matière d'orientation.
2. Permettre une orientation plus précoce pour les élèves qui le souhaitent.
3. Améliorer la lisibilité des formations proposées en lycée et lycée professionnel.

12 Comment les parents et partenaires extérieurs peuvent-ils favoriser la réussite scolaire ?

Le groupe de travail a constaté qu'en l'espace d'une génération, les rapports parents-enfants ont changé, sont devenus moins directifs, et aussi que beaucoup de parents ne sont plus informés du fonctionnement du système scolaire.

Le groupe demande d'abord que l'information sur les programmes, la structure du système scolaire, les missions de l'école soit clarifiée, simplifiée et mieux diffusée.

Le groupe constate aussi que la durée des grandes vacances entraîne une très forte déperdition des connaissances, qu'il faut rattraper ensuite.

Le groupe demande que les élèves en difficulté soient pris en charge dans l'école, par des séances de soutien et de rattrapage, et hors de l'école, par des structures spécifiques du genre de celles mises en place dans le cadre des contrats éducatifs locaux.

Il convient d'assurer la continuité éducative entre le temps scolaire et le temps extra-scolaire.

Les associations peuvent jouer un rôle efficace de prise en charge des enfants après l'École. Ces structures moins contraignantes que le système scolaire peuvent (re)motiver l'élève et lui redonner le goût de l'effort et du travail scolaire.

Les parents – souvent pré (occupés) par leurs activités professionnelles – peinent parfois à suivre leurs enfants dans leurs tâches scolaires. La cellule familiale – attentive et sereine – reste cependant le meilleur terrain de la réussite des enfants.

06 Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

La diversité des élèves accueillis par notre système éducatif entraîne forcément un panel important de propositions :

- à l'école primaire, recentrer les apprentissages (trop dilués aujourd'hui) sur les fondamentaux pour que TOUS les élèves sachent enfin lire, écrire et compter à la fin du cycle 3, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui
- une évaluation (type 6ème d'aujourd'hui) à la fin du CM2 pourrait permettre de statuer sur le redoublement ou le passage en 6^e
- concernant les redoublements, redonner un pouvoir entier aux enseignants (conseil des maîtres, conseils de classes), quel que soit le niveau
- prévoir la possibilité d'un cycle central (5^e – 4^e) au collège en 3 ans
- pouvoir proposer dès le collège des voies de formation orientées vers le projet professionnel (lorsqu'il existe) et ouvrir très tôt la curiosité des élèves vers les entreprises
- réhabiliter l'entrée en apprentissage dès l'âge de 14 ans
- le brevet des collèges représente une évaluation de fin de cycle, le passage en 2^{de} pourrait être très étroitement lié à l'obtention de ce premier diplôme national
- maintenir la possibilité de faire avancer chaque écolier à son rythme (par ex. à travers les IDD)
- mettre en place une "école des parents" afin que ceux-ci parviennent à mieux accompagner leurs enfants dans le cursus scolaire

Mais il faut que les textes deviennent cohérents, ainsi la rigueur de la réglementation laisse peu de champ pour faciliter les stages en entreprise ; l'ensemble de l'organisation du temps de travail est à revoir depuis le rythme annuel jusqu'au rythme quotidien, les élèves restent les otages de contingences économiques ou touristiques ; si la mission des enseignants est la transmission de connaissances et de valeurs, ils ne peuvent remédier à tous les maux de la société, les parents devant aussi reprendre leur rôle d'éducateur

19 Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?

La réponse fut unanimement affirmative.

Pour l'heure, il apparaît que les établissements n'ont qu'un semblant d'autonomie.

La gestion des horaires est contrainte à l'intérieur d'une DHG toujours trop limitée.

Le budget d'investissement est contraint à l'intérieur d'une dotation annuelle.

Et s'il est vrai que cela peut être un gage d'égalité, le budget de fonctionnement est entièrement pris en charge par les collectivités locales.

L'autonomie doit, en tout état de cause, respecter les grands principes de notre système :

- les diplômes doivent rester nationaux ;
- même si le système actuel est perfectible, le recrutement des enseignants ne doit en aucun cas être décentralisé jusqu'à l'échelon local, ni même régional.

L'Etat doit garder ses prérogatives.

Alors que faire ?

Les projets pédagogiques des équipes éducatives devraient être pris très systématiquement en compte, et les moyens supplémentaires être à la hauteur des besoins, tant pour les compléments de dotations horaires (entre autre pour assurer les nouvelles tâches liées à la gestion des réseaux informatiques pédagogiques) que pour les dotations financières ou matérielles.

L'institution proposera bien évidemment ses moyens et ses méthodes d'évaluation, mais dans chaque établissement pourrait être créé un "conseil de la pédagogie" dont les membres ne pourraient pas faire partie du "conseil d'administration". Pour ne pas être juge et partie.

Ce conseil de la pédagogie regrouperait des représentants de chacun des acteurs de la vie scolaire : élèves, enseignants, parents d'élèves, institutions.

Trois préconisations sont avancées par le groupe.

Liberté : plus d'autonomie et de moyens pour mettre en oeuvre les projets pédagogiques

Egalité : pour les élèves, à travers les diplômes nationaux, et les enseignants, par la pérennité d'un recrutement national.

Fraternité : par l'intégration de tous dans le système éducatif et la possibilité pour chacun de trouver une voie de formation adaptée à ses capacités et ses compétences.

Remarques complémentaires sur le débat

Globalement, le débat s'est déroulé dans un climat serein et constructif. Tous les acteurs ont montré de l'intérêt et apporté leur contribution malgré les réticences initiales des enseignants.

Les parents ont participé activement et efficacement à la discussion.

Les élus n'étaient pas très nombreux ni les partenaires économiques.

Les élèves ont pu s'exprimer librement et n'ont pas manqué de faire une analyse lucide de la situation, avançant parfois des solutions « osées ».

Trois priorités pour l'Ecole

1. Favoriser l'implication des parents dans le système scolaire en clarifiant leur rôle.
2. Mettre en cohérence les objectifs assignés à l'Ecole et les moyens qui lui sont octroyés.
3. Offrir à chacun la possibilité de trouver une voie de formation adaptée à ses capacités et ses compétences en donnant davantage de souplesse à la structure du collège unique.